



MIMOPÉDAGOGIE

vivre l'anthropologie du geste de Marcel Jousse
pour en vivre et faire vivre

janvier 2024

n° 179

La Sainte Famille, *foyer de la Parole de Dieu.*

En nous proposant aujourd'hui de fêter la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, l'Eglise nous invite à prendre cette Famille comme modèle de toute famille chrétienne. Méditons donc sur une caractéristique de cette Famille qui doit nous inspirer : le rapport de chacun de ses membres avec la Parole de Dieu, celle de la Tôrâh et des Prophètes.

Commençons par celui dont on parle le moins : Joseph. Il n'est pas le père biologique de Jésus. Il est convenu de l'appeler le père nourricier mais c'est considérablement réduire son véritable rôle qui n'est pas seulement de contribuer, par son travail, à la nourriture physique de l'enfant, mais aussi et surtout de contribuer à la nourriture intellectuelle et spirituelle de cet enfant. En effet, le père juif est, par vocation, essentiellement un père pédagogique. Comme le dit le Talmud : « *Un père n'engendre physiologiquement des enfants à la vie que pour les engendrer pédagogiquement comme fils à la Tôrâh* », c'est-à-dire à la Parole de Dieu contenue dans les cinq premiers livres de la Bible : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome. Et le Talmud n'hésite pas à considérer comme père celui qui instruit les enfants des autres : « *Celui qui enseigne la Tôrâh au fils de son prochain, cela lui est compté comme s'il avait engendré son élève* » (Sanh. 19 b) et encore : « *Le verset qui dit : « Tu l'enseigneras soigneusement à tes enfants » (Dt 6, 7) est appliqué aux écoliers, égaux aux propres enfants de leur maître* » (Sifré Deut. § 34; 74 a). Rappelons-nous, en effet, la consigne que donne précisément le Deutéronome aux pères de famille : « *Que ces paroles que je te dicte aujourd'hui restent gravées dans ton cœur. Tu les répéteras à tes fils, tu les leur diras, aussi bien assis dans ta maison, que marchant sur la route, couché aussi bien que debout* » (Dt 6, 7), autrement dit à tout instant de la journée, Joseph, dont l'Évangile nous dit qu'il était « juste » (Mt 1, 19), c'est-à-dire un homme vivant en parfaite conformité avec la Tôrâh de Moïse, n'a certainement pas manqué d'obéir à ce précepte du Deutéronome. Du coup, Joseph, qui n'était que le père adoptif de Jésus, nous rappelle que toute paternité, qu'elle soit biologique ou adoptive, ne trouve son achèvement que dans la mesure où elle aboutit à engendrer des enfants à la Parole de Dieu. Comme l'écrivait Dom Delatte dans son commentaire de la règle de saint Benoît : « *La forme la plus élevée de paternité est celle qui implique une transmission de doctrine et de lumière : son idéal et sa source sont en Dieu, « Le Père des lumières » (Jc 1, 17) ; il y a une réelle paternité chez les anges ; et dans l'économie de l'Ancien Testament, chez les Patriarches par exemple, on n'était père qu'à la condition d'être docteur, on ne donnait la vie qu'à la condition d'éclairer l'âme, de transmettre les enseignements de Dieu et ses promesses, d'être comme Noé justitiae praeconem [héraut de justice] (2 P 2,5).* »¹

Si le père de famille juif a pour vocation d'engendrer physiquement afin d'engendrer spirituellement, on peut presque affirmer que pour Marie, la mère de Jésus, c'est l'inverse. Elle a tellement engendré intellectuellement et spirituellement la Parole de Dieu dans son cœur-mémoire qu'elle l'a engendrée physiquement dans son sein ! Souvenez-vous de la réponse de Jésus à la femme qui proclamait « *Heureux le sein qui t'a porté et les mamelles qui t'ont allaité* » (Lc 11, 17). Il lui répondit : « *Vraiment heureux ceux qui entendent la Parole de Dieu et qui gardent celle-ci* » (Lc 11, 18). Par cette réponse, Jésus n'oppose pas, en Marie, les deux bonheurs, mais au contraire les unifie, puisque par ailleurs il affirme : « *Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la Parole de Dieu et qui la font.* » (Lc 8, 21). Marie a tellement mémorisé la Tôrâh et les Prophètes qu'elle a pu improviser, devant sa

¹ Dom DELATTE, *Commentaire sur la Règle de St Benoît.*

cousine Elisabeth, ce cantique, que nous appelons communément le Magnificat, totalement composé de formules empruntées à l'Ancien Testament mais enfilées d'une manière personnelle et tellement géniale ! Cela démontre, de la part de Marie, une connaissance extraordinaire des textes anciens, ce qui lui vaut, de la part de l'ange Gabriel, le qualificatif de « graciée » (Lc 1, 28). Ce rôle de mère de mémoire, Marie va d'ailleurs l'exercer également tout au long de la vie de son Fils, comme en témoigne déjà par deux fois les récits de l'enfance de Jésus : « Marie gardait avec soin toutes ces paroles et en cherchait la signification dans son cœur » (Lc 2, 19) et « Sa mère gardait fidèlement dans son cœur toutes ces paroles » (Lc 2, 51). Cette mère de mémoire, nous la retrouvons au Cénacle, après la résurrection de Jésus, entourée des apôtres, au moment où ceux-ci commencent à réunir l'ensemble des récits de ce que Jésus a fait et enseigné. Nul doute que Marie leur a été d'un grand secours pour ce travail de remémoration et de mise en ordre ! Ce n'est pas pour rien que Marie, mère de Jésus, est aussi mère de l'Eglise. Nous aussi, ne sommes-nous pas appelés à incarner, à enfanter la Parole de Dieu dans notre propre chair ? Pour cela, nous suffit-il de simplement l'écouter ? Ne devons-nous pas comme Marie la garder dans notre cœur-mémoire pour en chercher la signification et la laisser nous transformer en profondeur ?

Venons-en à Jésus qui a douze ans et qui, comme tout enfant juif de cet âge, a certainement fait sa *bar-mitsva*, c'est-à-dire effectué sa première lecture en public, dans la synagogue, du texte hébreu de la Tôrah, prestation le faisant passer à l'âge adulte. Et son premier geste d'adulte est de laisser partir ses parents, sans les avertir, pour rencontrer des docteurs de la Loi, où après les avoir écoutés interpréter les Ecritures, il les interroge, provoquant leur stupeur par l'intelligence de ses questions et par les réponses qu'il leur donne. Analogiquement, il s'agirait aujourd'hui d'un enfant de douze ans allant à la Faculté de Nanterre discuter de l'interprétation du droit avec des universitaires de haut niveau, non comme un simple étudiant qui apprend, mais comme un professeur qui enseigne. C'est ce que nous apprend le fait qu'il est « assis au milieu des docteurs de la Loi », car, dans les maisons d'étude des docteurs de la Loi, seul le maître était assis, les étudiants étant debout. Et cette stupeur et cette admiration que cet enfant suscite chez ses interlocuteurs est la même qu'il suscitera plus tard chez ses contradicteurs, ces mêmes docteurs de la Loi qui chercheront à le piéger. Car ne nous y trompons pas : Jésus assis au milieu des docteurs n'est pas à leur école mais à celle de son Père des Cieux, comme il l'affirme à sa mère : « Ne saviez-vous pas qu'il me faut être chez mon Père ? ». En effet, pendant toute sa vie publique, Jésus ne cessera de dénoncer les interprétations personnelles des docteurs de la Loi qui finissent par « annuler la Parole de Dieu ». En cela, le comportement de Jésus doit être un avertissement pour nous.

C'est, en effet, un danger toujours actuel et peut-être encore plus pressant à notre époque où, même dans l'Eglise, l'individu prenant le pas sur la communauté, chacun se forge sa propre religion et ses propres interprétations, dans une méconnaissance de la Parole de Dieu dans toute sa vérité. On le voit bien dans l'épouvantable scandale des prêtres pédophiles qui ébranle l'Eglise catholique et au sujet desquels le pape François affirmait : « Chez ces hommes, ces femmes, la parole de Dieu était rare ! Ils avaient une position dans l'Eglise, une position de pouvoir. Mais la parole de Dieu, non ! »². En ce cinquantième anniversaire de l'encyclique *Humanae Vitae*, rappelons toutes les oppositions qu'eut à subir le pape Paul VI, venant même de cardinaux et d'évêques, pour avoir enseigné la saine doctrine, appuyée sur la Tradition de l'Eglise. Et jamais, comme aujourd'hui, la famille n'est autant menacée par des lois sociétales remettant en cause ses fondements divins, au profit d'intérêts purement individualistes : divorce, avortement, contraception, mariage pour tous, PMA et GPA pour tous. Au seuil d'une nouvelle année, supplions la Sainte Famille de nous protéger de toutes ces dérives, en luttant courageusement contre elles, dans une fidélité toujours plus grande à la Parole de Dieu.

Yves BEUPERIN, 30 décembre 2018.

« Que le Seigneur vous bénisse et vous garde en cette nouvelle année 2024 !
Que le Seigneur fasse briller sur vous son visage, qu'il vous prenne en grâce !
Que le Seigneur tourne vers vous son visage !
Qu'il vous apporte la paix en ces temps troublés ! »
(d'après la première lecture de la solennité de sainte Marie, mère de Dieu)

² Famille chrétienne, n° 1880 du 25 au 31 janvier 2014, p. 25.